

CLUB DE BRIDGE DES COPAINS DU GRAND REIMS

Réunion du Conseil d'Administration du vendredi 20 décembre 2019

Présents: Christian Zimmermann, Marie-Noëlle Bourgeois Potel, Florence Freyhuber, Agnielle Maillard, Marie-Claude Robert, Yvette Mangeonjean, Thierry Maillard, Laurent Houze

A la demande du Président, le CA s'est réuni sur l'Ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR:

1. Approbation du P.V de réunion de CA du 22 novembre 2019 :

Le P.V est approuvé à l'unanimité.

2. Demande de duplication auprès du Club de Champfleury :

Le CA prend la décision de rester pour le moment sur la base de deux tournois indépendants, solution qui donne pleine satisfaction aux joueurs et permet de diminuer le bruit dans les deux salles.

Un courrier sera adressé en ce sens par le Président au Cercle de Bridge de Champfleury, avec remerciements sans exclure la possibilité qui nous est donnée d'avoir recours à ce service de duplication pour l'avenir.

3. Salle Saint Benoit:

Le CA a étudié attentivement le document de travail adressé à chaque administrateur par Christian, document annexé.

En l'état, le CA n'a pas en sa possession des éléments suffisants pour prendre une décision engageant l'Association durablement.

Il est nécessaire de recueillir:

- les données chiffrées de la Paroisse concernant le budget actuel de la Salle qui devraient être transmises courant janvier 2020.
- L'estimation du bien cadastré.
- Le chiffrage précis des travaux à réaliser.
- Les tenants et aboutissants fiscaux et juridiques sur la réalisation d'un projet d'acquisition ou de conclusion d'un bail adapté.

Pour ce faire, le CA décide d'avoir recours à la consultation d'un notaire, professionnel de l'immobilier et de la fiscalité patrimoniale.

Dans la lignée d'une proposition du document de travail, « le tournoi du jeudi », Laurent propose de le tester aussi rapidement que possible.

L'ordre du jour étant expiré, la séance est close à 18h45, chacun se souhaitant de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.